

**Assemblée générale de l'AESS**  
**Le 20 septembre 2011**

**Présences :** voir *Annexe 1*.

**Ordre du jour :**

0. Ouverture
1. Procédures
2. Élections
3. Budget
4. Frais de scolarité
5. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics
6. Varia
7. Levée

\*\*\*

**0. Ouverture**

Olivier Albinet, appuyé par Guillaume Auger, propose l'ouverture de l'assemblée.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.  
L'assemblée générale est ouverte à 12h00.

**1. Procédures**

**1.1** Olivier Albinet, appuyé par Guillaume Auger, propose l'élection de Patrick Véronneau à l'animation et de Lydia Roy-Simard au secrétariat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**1.2** Nadia Lafrenière, appuyée par Guillaume Auger, propose l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Procédures
2. Élections
3. Budget
4. Frais de scolarité
5. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics
6. Varia
7. Levée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**1.3** L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2011.

\*\* Voir en point 2. Élections \*\*

**2. Élections**

Nadia Lafrenière, appuyée par Areg Hakob-Nalbandian, propose qu'on commence par l'élection sur le comité exécutif, puis sur les instances de la Faculté (CAF) et de l'UQAM (CVE).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Élection/Comité exécutif de l'AESS**

Céline Signor, appuyée par Areg Hakob Nalbandian, propose l'élection d'Émile Plourde-Lavoie au poste de responsable aux communications.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Élection/Représentant 1er cycle au CAF :**

Nadia Lafrenière, appuyée par Areg Hakob-Nalbandian, propose de procéder ainsi pour l'élection d'un délégué 1<sup>er</sup> cycle au Conseil académique facultaire (CAF) : possibilité de voter pour Matthieu Fortin, pour Émile Plourde-Lavoie ou pour aucune de ces candidatures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Vincent Ouellet-Jobin, appuyé par Gabriel Morency, propose d'attendre que Matthieu Fortin soit présent, donc de procéder à une mise en dépôt de l'élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Élection/Représentant cycles supérieurs au CAF :**

Céline Signor, appuyée par Nadia Lafrenière, propose d'attendre que le candidat, Nicolas Fortune St-Gelais, soit présent, donc de procéder à une mise en dépôt de l'élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Élection/Représentant tous cycles confondus au CAF :**

Nadia Lafrenière, appuyée par Céline Signor, propose l'élection d'Areg Hakob-Nalbandian au poste de représentant étudiant (tous cycles confondus) au CAF.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Élection/Représentant 1er cycle au CVE :**

Rachel Beaulieu-Salamido, appuyé Vincent Ouellet Jobin, propose l'élection de Nilovna Bascunan-Vasquez au poste de représentante de 1<sup>er</sup> cycle de la faculté des Sciences au Comité de vie étudiante.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**\*\* Point oublié : \*\***

*Voir Annexe 2.*

Nilovna Bascunan-Vasquez, appuyée par Areg Hakob-Nalbandian propose d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2011.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. Budget**

*Voir Annexe 3.*

Olivier Albinet, appuyé par Guillaume Auger, propose l'adoption du budget annuel 2011-2012 de l'AESS, tel que déposé en annexe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **4. Frais de scolarité**

**4.1** Dépôt d'un document avec les propositions du Rassemblement national étudiant (RNE) à adopter lors d'une prochaine assemblée (*voir Annexe 4*) Présentation par Émile Plourde-Lavoie. Publié et disponible.

**4.2** Rachel Beaulieu-Salamido, appuyée par Vincent Ouellet Jobin, propose l'adoption du plan d'action suivant pour la session d'automne :

#### Octobre :

Conférence de l'IRIS sur la hausse des frais de scolarité et les raisons de celles-ci (au Complexe des Sciences).

Action de visibilité.

#### Novembre :

3 novembre : Assemblée générale en vue d'une grève le 10 novembre

10 novembre : Participation à la manifestation nationale

#### Novembre (après le 10) ou décembre :

Assemblée générale pour lancer un ultimatum au gouvernement concernant la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir. Élaboration d'un plan d'action pour la session d'hiver.

Sophie Limoges, appuyée par Xavier Laurence-DeSimon, propose d'amender la proposition à l'effet de retirer la date du 3 novembre pour une AG de grève le 10 novembre.

#### **Le vote :**

Pour : 21

Contre : 22

Abstentions : 0

La proposition d'amendement est battue à majorité.

On demande de recompter le vote.

**Le vote :**

Pour : 26

Contre : 25

Abstentions : 0

La proposition d'amendement est adoptée à majorité.

La proposition principale amendée est adoptée à l'unanimité.

**5. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics**

Considérant cette proposition qui a été adoptée lors de l'assemblée générale du 14 octobre dernier :

*Alexandre Desmarais, appuyé par Nadia Lafrenière, propose que l'AESSUQAM devienne ponctuellement membre de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics jusqu'à la première assemblée générale de l'automne 2011.*

Nadia Lafrenière, appuyée par Olivier Albinet, propose que l'AESSUQAM renouvelle son mandat de participation à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics jusqu'à la première assemblée générale de l'année 2012-2013.

*Présentation par Nadia Lafrenière sur ce qu'est la Coalition, son histoire, ses membres et ses actions.*

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6. Varia**

- Annonce du comité de mobilisation : réunions tous les mardis à 17h au local de l'AESS (SH-R560).
- Informations sur les cartes postales contre la hausse des frais de scolarité.
- Natacha Boijolis annonce qu'on cherche un-e coordonnateur-trice au comité environnemental.
- Il reste des agendas associatifs.

**7. Levée**

Céline Signor, appuyée par Nadia Lafrenière, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**L'assemblée est levée à 13h32.**

\*\*\*

**ANNEXE 1 : PRÉSENCES**  
**(À venir)**

**ANNEXE 2 : PV AG 6 avril 2011**

**Procès verbal de l'Assemblée générale de l'AESSUQAM**  
**Le 6 avril 2011**

Ordre du jour

0. Ouverture
1. Animation
2. Ordre du jour
3. Vérification comptable
4. Élection annuelle
5. SÉTUE
6. Avis de motion / Cotisation
7. Varia
0. Fermeture

**0. Ouverture**

0.1 L'ouverture à 12h52

Proposée par: Olivier Albinet

**1. Animation**

1.1 Guillaume Vézina à l'animation et Élise Carrier-Martin au secrétariat.

Proposée par : Nadia Lafrenière  
Appuyée par: Nilovna Bascunan-Vasquez  
La proposition est adoptée à l'unanimité

**2. Ordre du jour**

2.2 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Animation
2. Ordre du jour
3. SÉTUE
4. Vérification comptable
5. Élection annuelle
6. Avis de motion / Cotisation
7. Varia
8. Fermeture

Proposée par : Alexandre Desmarais

Appuyée par: Natacha Boisjolis  
La proposition est adoptée à l'unanimité

### **3. SÉTUE**

Pas de discussions dans ce point.

### **4. Vérification comptable**

#### 4.1 L'adoption des états financiers de l'année 2009-2011.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Céline Signor  
La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 4.2 De reconduire le mandat de la firme Mazars, Errel, Drouin pour faire la mission d'examen pour l'année 2010-2011.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Céline Signor  
La proposition est adoptée à l'unanimité

### **5. Élection Annuelle**

#### 5.1 L'élection de Olivier Albinet au poste de Coordonnateur général.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Frédérique Lemay  
La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 5.2 L'élection de Nadia Lafrenière au poste de Responsable aux affaires externes.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Ludovic S. Pelletier  
La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 5.3 *Considérant que la période de candidature pour les postes de responsable aux affaires académiques et de responsable à la vie étudiantes n'est pas terminé;*

Que les prochaines élections soient conditionnelles au fait qu'aucune autre candidature ne soit reçu d'ici la fin de la période de mise en candidature;

Que dans le cas où une autre candidature serait reçu avant la fin de la période de mise en candidature, qu'une nouvelle élection ait lieu lors de la prochaine assemblée générale.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Nadia Lafrenière  
La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 5.3 L'élection de Areg Hakob-Nalbandian au poste de Responsable à la vie académique.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Frédérique Lemay  
La proposition est adoptée à l'unanimité

#### 5.4 L'élection de Nilovna Bascunan-Vasquez au poste de Responsable à la vie étudiante.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Alexis Laferrière  
La proposition est adoptée à l'unanimité

5.5 L'élection de Céline Signa au poste de Responsable aux affaires internes.

Proposée par : Alexandre Desmarais  
Appuyée par: Alexis Laferrière  
La proposition est adoptée à l'unanimité

**6. Avis de motion / cotisation**

Demande de quorum.

Le quorum n'est pas constaté.

Levée de l'assemblée générale.

\*\*\*

*ANNEXE 3 : BUDGET*

**Budget 2010 - 2011**

Prévision 2011-2012

<b>R Revenus</b>		
<b>R100</b>	<b>Cotisations étudiantes</b>	<b>Budget</b>
		<b>2011-2012</b>
R102	Cotisations	\$127 500,00
<b>R198</b>	<b>Total cotisations étudiantes</b>	<b>\$127 500,00</b>
<b>R200</b>	<b>Subventions et bourses</b>	2011-2012
R202	UQÀM - Faculté des Sciences	\$0,00
R204	Associations Étudiante	\$0,00
R206	Dons	\$0,00
R208	Subventions reportées	\$0,00
R290	Autres subventions et bourses	\$0,00
<b>R298</b>	<b>Total subventions et bourses</b>	<b>\$0,00</b>
<b>R300</b>	<b>Revenus des services et activités sociales</b>	<b>2011-2012</b>
R302	Événement de la rentrée	\$2 000,00
R304	Matériel promotionnel	\$0,00
R306	Foires aux livres	\$16 000,00
R390	Autres revenus de services et activités sociales	\$0,00
<b>R398</b>	<b>Total revenus services / activités sociales</b>	<b>\$18 000,00</b>
<b>R400</b>	<b>Revenus généraux et d'administration</b>	<b>2011-2012</b>
R404	ASEQ - Indemnisation	\$1 500,00
R490	Autres revenus généraux et d'administration	\$0,00
<b>R498</b>	<b>Total revenus généraux et d'administration</b>	<b>\$1 500,00</b>
<b>R</b>	<b>Total des revenus</b>	<b>2011-2012</b>
		<b>\$147 000,00</b>



<b>D Dépenses</b>		
<b>D100</b>	<b>Subventions et bourses</b>	<b>2011-2012</b>
D102	Projets étudiants sciences	\$22 000,00
D104	Comité environnemental	\$12 000,00
D106	Comité mobilisation	\$10 000,00
D108	Comité logiciel libre	\$10 000,00
D190	Autres subventions et bourses	\$0,00
<b>D198</b>	<b>Total subventions et bourses</b>	<b>\$54 000,00</b>
<b>D200</b>	<b>Financement de services et activités sociales</b>	<b>2011-2012</b>
D202	Service de placement (SPFS)	\$4 000,00
D204	Café Sain Fractal	\$10 000,00
D206	Événement de la rentrée	\$6 000,00
D208	Foires aux livres	\$21 000,00
D210	Activités sociales	\$2 000,00
D290	Autres financements de service et activités sociales	\$0,00
<b>D298</b>	<b>Total financement services / activités sociales</b>	<b>\$43 000,00</b>
<b>D400</b>	<b>Communications</b>	<b>2011-2012</b>
D402	Site internet	\$200,00
D404	Cartes professionnelles	\$0,00
D406	Agenda associatif	\$2 400,00
D408	Matériel d'affichage	\$3 000,00
D490	Autres frais de communications	\$0,00
<b>D498</b>	<b>Total communications</b>	<b>\$5 600,00</b>
<b>D500</b>	<b>Ressources humaines</b>	<b>2011-2012</b>
D502	Secrétariat	\$0,00
D504	Aide comptable	\$0,00
D506	Conseiller juridique	\$0,00
D508	Employé-e environnement	\$0,00
D510	Employé-e informatique	\$0,00
D512	Coordonnatrice administrative	\$35 900,00
D590	Autres ressources humaines	\$0,00
<b>D598</b>	<b>Total ressources humaines</b>	<b>\$35 900,00</b>

<b>D600</b>	<b>Ressources matérielles</b>	<b>2011-2012</b>
D602	Télécommunication	\$2 100,00
D604	Ressource Matériel	\$4 500,00
<b>D698</b>	<b>Total ressources matérielles</b>	<b>\$6 600,00</b>
<b>D700</b>	<b>Frais de représentation et cotisations</b>	<b>2011-2012</b>
D702	Frais de représentation	\$3 000,00
D704	Cotisations	\$0,00
D790	Autres frais de représentation et cotisations	\$0,00
<b>D798</b>	<b>Total frais de représentation et cotisations</b>	<b>\$3 000,00</b>
<b>D800</b>	<b>Frais généraux et d'administration</b>	<b>2011-2012</b>
D802	Frais bancaire	\$750,00
D804	Assurance	\$3 000,00
D806	Rapport comptable annuel	\$1 200,00
D808	Référendum	\$0,00
D810	Conseil exécutif	\$0,00
D812	Assemblée générale	\$1 500,00
D814	Remboursement cotisations	\$300,00
D890	Autres frais généraux et d'administration	\$50,00
<b>D898</b>	<b>Total frais généraux et d'administration</b>	<b>\$6 800,00</b>
	Fond d'urgence	\$0,00
<b>D</b>	<b>Total des dépenses</b>	<b>2011-2012 \$154 900,00</b>
<b>T</b>	<b>Total des revenus moins les dépenses</b>	<b>2011-2012 -\$7 900,00</b>



***Rassemblement National Étudiant 2011***

**Cahier de réflexion sur  
les positions à adopter localement**

## Mise en contexte

Le 17 mars dernier, le gouvernement a annoncé une hausse des frais de scolarité de 325\$ supplémentaires par année, pendant cinq ans, pour un total de 1625\$ de plus par année en 2017. Cette hausse suivrait la précédente et commencerait en 2012. Afin de préparer la réplique étudiante à cette mesure, certaines militantes et certains militants ont proposé que toutes les associations étudiantes du Québec se réunissent dans un grand rassemblement sans bannière nationale afin de discuter en toute égalité des mesures à prendre dans les années à venir.

L'objectif de cette rencontre était posé comme suit :

*« Il s'agira alors de poser les bases de la collaboration entre les différentes associations étudiantes du Québec, et de réfléchir collectivement et démocratiquement au plan d'action et aux revendications à adopter pour mettre fin à la hausse des frais de scolarité. Devant l'ampleur de l'attaque et la détermination du gouvernement, nous croyons profondément en la nécessité de construire un mouvement de solidarité entre les associations étudiantes. » [www.rassemblementetudiant2011.org]*

Invitée à participer à ce rassemblement, l'AESS a délégué deux membres pour y présenter ses positions et participer au débat. Celui-ci se déroulait à l'Université Laval de Québec. Y étaient présentes des associations étudiantes de toutes les régions du Québec, tant collégiales qu'universitaires. Le présent document est le résultat de la présence de l'AESS à cette rencontre, qui aura principalement permis de poser deux constats.

D'abord, le mouvement étudiant est unanime à critiquer la hausse de frais et une bonne part des associations envisageaient déjà les actions les plus musclées, dont la grève générale illimitée à l'hiver 2012. Tous et toutes se sont entendu-es pour tenir une manifestation nationale le 10 novembre 2011, en guise d'ultimatum au gouvernement.

Ensuite, l'AESS a peu de positions sur la question, lacune qu'il convient de régler afin de pouvoir participer résolument au mouvement qui s'engage. Le présent document vise à initier le débat sur les questions soulevées au RNE et pour lesquelles l'AESS n'est pas positionnée.

## Propositions adoptées au RNE

- Que le rassemblement national étudiant 2011 s'oppose à la hausse des frais de scolarité annoncée dans le dernier budget provincial.
- Que le rassemblement national étudiant déclare que son opposition à la hausse des frais de scolarité n'est pas négociable. Que ni l'impôt postuniversitaire, ni le remboursement proportionnel aux revenus, ni une bonification à l'aide financière aux études, ni des coupures dans les services publics ne constituent des mesures palliatives acceptables à une hausse des frais de scolarité.
- Que le rassemblement national étudiant 2011 prône la réinstauration de la taxe sur le capital des institutions financières, l'ajout de nouveaux paliers d'imposition et l'augmentation des taxes sur les grandes entreprises comme solutions alternatives à la hausse des frais de scolarité.
- Que le rassemblement national étudiant invite les associations étudiantes n'ayant pas de mandat sur la hausse des frais de scolarité que vivent actuellement les étudiants et étudiantes provenant du reste du Canada et de l'international à prendre position sur cette hausse de frais.
- Que le rassemblement national étudiant sollicite l'appui des organisations nationales pour organiser une manifestation commune, sous aucune bannière de regroupement national, le 10

novembre 2011 à Montréal pour dénoncer la hausse des frais de scolarité et que le rassemblement national étudiant invite les associations locale à se positionner en instance décisionnelle locale sur la manifestation, ses balises et ses revendications.

- Que le rassemblement étudiant invite les associations étudiantes à organiser des actions directes locales pendant la session d'automne.
- Que le rassemblement national étudiant invite les associations à consulter leurs instances en vue d'appeler à tenir un autre rassemblement national étudiant pour faire le point sur l'état de la mobilisation en vue d'actions à l'hiver 2012.
- Que le rassemblement national étudiant reconnaisse qu'une collaboration entre les associations nationales permettrait d'augmenter significativement nos chances de bloquer la hausse des frais de scolarité, mais qu'une telle collaboration n'est possible qu'à condition que chacune de ces associations respectent les trois clauses suivantes :
  - 1- La clause de solidarité : Que chacune des associations nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.
  - 2- La clause de non-recommandation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales ou instances décisionnelles locales le dernier mot.
  - 3- La clause de non-dénonciation : Que les associations étudiantes nationales et les associations locales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales.

## **Propositions soumises à l'Assemblée Générale de l'AESS**

### ***Hausse des frais***

- *Considérant que nous n'assistons pas à deux hausses, mais à une seule, de 2125\$ par année en 10 ans;*

Que l'AESS s'oppose à la hausse annoncée des frais de scolarité et réitère son opposition à la hausse de 2007.

Que l'AESS revendique un gel des frais de scolarité au montant de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire.
- Que l'AESS participe à la manifestation nationale, sans bannière, du 10 novembre 2011 à Montréal pour dénoncer la hausse des frais de scolarité.

Qu'une Assemblée Générale de Grève pour le 10 novembre soit convoquée le 3 novembre prochain.

### ***Autres solutions à la hausse des frais***

- Que ni l'impôt postuniversitaire, ni le remboursement proportionnel aux revenus, ni une bonification à l'aide financière aux études, ni des coupures dans les services publics ne soient considérées comme des mesures palliatives acceptables à une hausse des frais de scolarité.

- Que l'AESS prône la réinstauration de la taxe sur le capital des institutions financières, l'ajout de nouveaux paliers d'imposition, une hausse significative des redevances sur les ressources naturelles, l'abolition des abris fiscaux et l'augmentation des impôts des grandes entreprises comme solutions palliatives à toute tarification dans les services publics.

#### **Autres suggestions :**

- Redevances sur les ressources naturelles
- Abolition des abris fiscaux
- et autres...

### ***Malfinancement et gouvernance***

- Que soit mis de l'avant le principe de réappropriation par les communautés universitaires et collégiales des établissements d'études dans une perspective d'autogestion.

### ***Étudiants étrangers***

- Que cesse la discrimination en fonction de l'origine des étudiant-e-s et que les étudiantes et étudiants non résident-e-s du Québec voient leurs frais de scolarité facturés au même montant que les étudiant-es du Québec.

### ***Solidarité étudiante***

- Que l'AESS reconnaisse, avec les associations présentes au RNE, qu'une collaboration entre les associations nationales permettrait d'augmenter significativement nos chances de bloquer la hausse des frais de scolarité, mais qu'une telle collaboration n'est possible qu'à condition que chacune de ces associations respectent les trois clauses suivantes :
  - 1- La clause de solidarité : Que chacune des associations nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.
  - 2- La clause de non-recommandation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales ou instances décisionnelles locales le dernier mot.
  - 3- La clause de non-dénonciation : Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales.